



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION AVEC BL-EDUCATION
POUR L'ORGANISATION DE STAGES POUR
LES ENFANTS AGES DE 11 A 15 ANS PENDANT
LES VACANCES SCOLAIRES**

**DÉCISION N° DM-24-286
EN DATE DU 16 SEPTEMBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Régis TOURNE en qualité d'adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de proposer des stages aux jeunes vincennois, âgés de 11 à 15 ans, durant les vacances scolaires ;

CONSIDÉRANT la proposition de BL-EDUCATION, dont le siège social est situé au 20, rue de Toul, 93200 SAINT-DENIS, représenté par M. Lionel LADA agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que Président, d'organiser des stages du 21 octobre 2024 au 18 juillet 2025 ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec BL-EDUCATION, dont le siège social est situé au 20 rue de Toul, 93200 SAINT-DENIS, représenté par M. Lionel LADA agissant en tant que président, fixant les modalités d'organisation de sept stages du 21 octobre 2024 au 18 juillet 2025, pour un montant maximum de 6 818,92 € ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du sport,

Signé

Régis TOURNE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240916-lmc1H12330H1-AR
Date de réception en Préfecture : 16/09/2024
Date de Publication : 16/09/2024